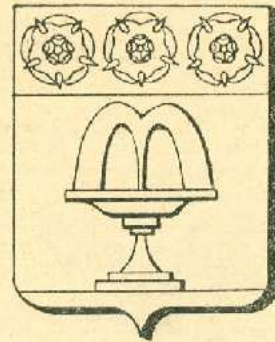


RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

ORGANE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DIFFUSE GRATUITEMENT
A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

REDACTION - ADMINISTRATION - MAIRIE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Parents, vous êtes coupables !

Le développement extrêmement rapide de notre Ville, dont le chiffre de population est passé en cinq ans de huit mille à vingt mille habitants, pose chaque jour des problèmes nouveaux que la Municipalité se doit de résoudre dans les moindres délais.

Parmi ceux-ci, le développement exceptionnel de la circulation urbaine est l'un des plus sérieux.

Fontenay-aux-Roses a conservé en effet au point de vue vicinal, sa structure villageoise d'antan. Si l'on excepte le chemin départemental N° 63 qui, sous les noms d'avenue Jean-Moulin et d'avenue de Paris, traverse la ville dans son axe Nord-Sud et dont le débit demeure encore pour l'instant suffisant, toutes les autres voies centrales de la ville, et parmi les plus importantes, les rues Boucicaut, Ledru-Rollin et Jean-Jaurès, ne répondent plus aux besoins de l'actualité.

De plus chaque immeuble collectif qui s'implante sur le territoire de Fontenay, et Dieu sait s'il y en a, augmente le parc à voitures local d'autant de véhicules qu'il comporte d'appartements, ce qui accroît encore les difficultés d'une circulation déjà difficile à certaines heures de la journée.

Mais où les choses se compliquent, c'est lorsque les parents d'enfants fréquentant les établissements scolaires de la ville, veulent se donner la gloire de conduire leurs petits en voiture jusqu'à la porte même de l'école.

C'est ainsi qu'aux heures d'entrée et de sortie du groupe scolaire du Parc, un véritable carrousel de voitures encombre la voie publique, à un point tel, que les enfants qui se déplacent encore à pied, n'ont plus que la ressource de se faufiler entre cette multitude de véhicules qui s'entrecroisent en tous sens, risquant chaque jour de se faire bousculer, sinon écraser.

Même spectacle et mêmes dangers aux abords de la nouvelle école mixte des Ormeaux, jusque là si tranquilles.

Le bureau municipal, justement ému d'un tel état de choses dont les conséquences risquent d'être très graves, a dû prendre des mesures rigoureuses pour protéger les enfants contre leurs propres parents inconscients.

Désormais l'avenue du Parc donnant accès aux deux Collèges d'Enseignement Général, sera interdite au stationnement et à la circulation, sauf pour les riverains.

Il sera également interdit de stationner à droite de la Place de l'Eglise. Un sens unique sera établi rue des Ormeaux du Boulevard de la République vers la rue La Fontaine.

Les services de police signalent d'autre part que les parents qui conduisent, à pied cette fois, leurs enfants, à l'école maternelle du Centre, ont pris la fâcheuse habitude de leur faire traverser l'avenue de Paris au droit de la rue des Pierrelais ou de la rue René Barthélémy.

Or, l'agent qui règle la circulation aux abords des écoles se tient sur le passage clouté qui fait suite à la Ruelle de la Demi-Lune.

Serait-ce trop demander aux mères de famille de faire quelques mètres de plus pour traverser l'Avenue de Paris sous la protection du bâton blanc ?

Nous apprenons par ailleurs avec plaisir qu'à la suite d'une demande de la Municipalité et grâce à la compréhension de M. le Commissaire de Police de Sceaux, un autre agent se tiendra désormais aux heures de sortie des écoles, sur la rue Boucicaut à la hauteur du café-tabac, pour veiller à la sécurité des enfants.

Ces diverses mesures conjuguées seront, nous l'espérons, de nature à diminuer les risques d'accidents.

Mais de grâce, que les parents nous aident au lieu de contrecarrer notre action sur ce point particulier.

(suite page 3)

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE

ENTREPRISE PRIEZ

Service après vente - Gaz assuré
Tél. : ROB. 34-17



22-24, rue d'Estienne-d'Orves, 22-24
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

Villa Renaissance

MAISON DE RETRAITE
SOINS - REEDUCATION

3, avenue René-Isidore
FONTENAY-AUX-ROSES
ROBINSON 10-69

TAPISSERIE - DECORATION
LITERIE
ANCIEN - MODERNE
NEUF - REPARATION

PIERRE TARALLE

5, place du G1 de Gaulle
FONTENAY-AUX-ROSES

Dépositaire des matelas à ressort
Tréca - Simmons - Bon repos
et des matelas en mousse de latex
Dunlopillo

ELECTRICITE AUTOMOBILE

C. MANY

93, bd Maréchal-Joffre
BOURG-LA-REINE
Tél. : ROB. 12-91

MEUBLES DE CUISINE
EN TOUS GENRES
Formica - Polyrey
MENUISERIE GENERALE
KERBIRIO Jean

96, rue Boucicaut
5, Place de la Mairie
FONTENAY-AUX-ROSES
Devis sur demande
Renseignements gratuits

UN BON VIN !

Valcontent

EN VENTE

dans les bonnes maisons
d'alimentation

AUTOROUTE PARIS-CHARTRES

Nous croyons savoir que les études concernant l'utilisation en autoroute du terre-plein de la ligne Paris-Chartres sont activement poursuivies par les services compétents.

Des indications officielles qui ont pu être recueillies, il ressort qu'un accès et une sortie de la future autoroute sont envisagés depuis la rue Blanchard préalablement élargie, près du pont.

La rue Georges Bailly serait coupée et un raccourcement à la rue de l'Avenir, analogue à la voie de Chartres, serait prévu sur le versant Ouest.

Par contre un pont enjambant l'autoroute serait prévu sur la rue de l'Avenir pour relier la rue Marx-Dormoy à l'avenue de Paris.

Le parc communal serait légèrement amputé pour permettre le déplacement du terrain scolaire

d'éducation physique jusqu'à la limite de l'allée d'honneur.

Par contre un nouveau parc pourrait être créé de l'autre côté de l'autoroute jusqu'à la rue Marx-Dormoy sur les terrains dont le Conseil Municipal a déjà décidé la réservation.

Dans sa partie centrale le pont prévu entre la rue Blanchard et la rue Boucicaut pour le raccordement nécessaire, implique toujours la disparition de toutes les maisons vétustes situées dans l'îlot entre ces deux voies et des aménagements secondaires des deux côtés du pont.

Pour la partie Sud de la commune aucun changement à signaler par rapport aux études préliminaires, les junctions entre les parties Ouest et Est de la commune se faisant toujours par la rue René-Isidore et l'avenue Paul-Langevin.

VIABILITE ET ECLAIRAGE DES VOIES COMMUNALES

Ainsi que nous l'indiquions dans divers articles parus dans les précédents bulletins, la Municipalité a entrepris cette année, comme prévu, l'alignement et la mise en viabilité de plusieurs voies et sentiers et notamment des anciens sentiers de la Fontaine-aux-Prêtres et Simon-Létoile (pour une meilleure desserte de la nouvelle Résidence Universitaire avec le métro) de la Roue (pour un accès plus commode de la Résidence du même nom au groupe scolaire avenue Gabriel-Péri) de la rue André Neyts (desservant maintenant un ensemble locatif) et enfin l'élargissement et le redressement d'une partie de la chaussée de la rue d'Estienne d'Orves (avec la participation du constructeur des pavillons dénommés « Les Cottages de la Fontaine »).

La modernisation de l'éclairage public s'est éga-

lement poursuivie conformément au programme arrêté, et les voies ouvertes récemment ont été pourvues de foyers lumineux.

Il est signalé par ailleurs que les crédits de dotations de l'Electricité de France, mis à la disposition du budget communal, vont permettre l'accélération des réalisations envisagées. C'est ainsi qu'avant la fin du mois le boulevard de la République, la rue Robert-Marchand et la rue d'Estienne d'Orves (partie communale) vont à leur tour être dotés d'un éclairage à lampes fluorescentes du type déjà utilisé notamment sur l'avenue de Paris.

D'autres améliorations suivront et bientôt Fontenay-aux-Roses n'aura plus rien à envier aux communes voisines les mieux éclairées.

AMELIORATION DES TROTTOIRS

En bordure des voies construites et pourvues de toutes les canalisations indispensables, la Municipalité aimerait pouvoir faire procéder, dans les années à venir, à l'émulsionnage des trottoirs.

Leur décapage est effectué chaque fois que cela est possible et de plus il est pourvu à l'entourage des arbres par une garniture de pavés et à l'apport du mâchefer nécessaire.

L'Administration Municipale fait pression également sur les constructeurs pour que les trottoirs ne déparent pas la façade des immeubles.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les bouleversements que connaît la commune par suite des constructions qui sont édifiées un peu partout et qui entraînent nécessairement des renforcements de canalisations d'eau, de gaz et d'égout

n'ont pas permis jusqu'alors de faire un travail efficace dans ce domaine; toutefois en raison de l'augmentation de la population, les trottoirs étant de plus en plus empruntés, il importe que leur accès et leur usage en soient facilités par une mise en viabilité systématique.

C'est la raison pour laquelle la commune envisage l'achat d'une émulsionneuse perfectionnée qui permettra, chaque année, à une équipe de cantonniers, d'assurer un substantiel programme de goudronnage.

Ce travail nous n'en doutons pas, sera vivement apprécié. Il est dommage toutefois, qu'il ne puisse se faire qu'à la mesure des moyens communaux qui, malheureusement, demeurent limités, en matière de personnel notamment.

Installations de Chauffage Central
et de Brûleurs à Mazout

A. PAIONNI

5, rue Boris-Vildé, 5

Dépannage de Brûleurs à Mazout de toutes Marques
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine) - Tél. : ROB. 20-65

RENTREE SCOLAIRE AUX ORMEAUX

Ainsi qu'il l'avait été annoncé dans le dernier « Bulletin municipal », le groupe scolaire provisoire des Ormeaux a ouvert ses portes le 15 septembre dernier.

A la demande de la Direction des Services de l'Enseignement de la Seine, ce groupe a été équipé de 8 classes primaires mixtes (au lieu de 10 précédemment prévues) et de 2 classes enfantines qui reçoivent les petits de 4 à 6 ans, pour un effectif total de plus de 360 élèves.

La direction de l'école a été confiée à Mme Ambroise, qui était antérieurement institutrice au groupe intercommunal des Blagis et à qui nous souhaitons la bienvenue à Fontenay-aux-Roses.

Signalons que tout a été fait pour équiper cette école avec du mobilier et du matériel modernes qui plus tard trouveront tout naturellement leur place dans le groupe définitif dont la mise en chantier doit intervenir prochainement.

Les voies d'accès ont été aménagées en vue d'une desserte aussi commode que possible du nouveau groupe scolaire.

Pour des raisons de sécurité, il n'a été prévu qu'une seule entrée.

L'expérience acquise prouve en effet que les risques d'accidents sont en proportion directe avec le nombre d'accès aux écoles.

Cet écueil a été évité.

GRUPE SCOLAIRE DEFINITIF « DES ORMEAUX »

Les pourparlers engagés avec la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue du préfinancement du groupe scolaire des Ormeaux, sont enfin sur le point d'aboutir, ce qui doit permettre un démarrage du chantier au cours du premier trimestre de 1962.

Cet arrangement destiné à suppléer provisoirement à la carence de l'Etat en matière de financement des travaux, doit éviter à la ville le recours à de nouvelles classes provisoires avec toutes les sujétions qu'elles entraînent.

L'accord intervenu mettra le feu vert à l'important programme immobilier de la Caisse, connu sous le nom « Opération Scarron » et qui comprend un ensemble de 829 logements locatifs dont un pourcentage doit être mis à la disposition des Fontenaisiens.

La réalisation d'une partie de ce programme, compris dans le secteur des Sorrières et des Saints-Sauveurs sur les terrains acquis à l'amiable, doit du reste commencer également au printemps prochain.

COLONIES DE VACANCES

Cette année, les colonies municipales de vacances ont fonctionné 60 jours, du 5 juillet au 2 septembre.

7.396 journées correspondant au séjour de 164 enfants, ont été enregistrées à Charranche et 6.852 journées correspondant au séjour de 146 enfants ont été constatées à Etables.

Les vacances se sont passées dans des conditions parfaites, sans aucun incident ni accident.

Par ailleurs, un temps exceptionnel a contribué à rendre le séjour particulièrement agréable dans les deux colonies qui sont, rappelons-le pour les nouveaux Fontenaisiens, situées l'une en pré-montagne, l'autre à la mer.

Nous adressons nos vifs remerciements à Mlle Barbe et à M. Giraud, les dévoués directeurs de ces colonies, qui se sont dépensés sans compter cette année encore, pour le bien-être des petits Fontenaisiens qui leur étaient confiés.

OUVERTURE DE LA CRECHE DEPARTEMENTALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

La Crèche départementale sise place Ernest-Laborde à Fontenay-aux-Roses, a été inaugurée le jeudi 19 octobre dernier, en présence de nombreuses personnalités, qui ont apprécié l'installation parfaite des locaux où vivront chaque jour une quarantaine de petits Fontenaisiens.

Rappelons que la crèche est ouverte tous les jours, de 7 h. à 19., sauf dimanches et jours fériés. Elle est réservée aux enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, dont

les mères travaillent. La participation familiale est basée sur les ressources des parents et calculée selon un barème qui varie de 0,30 NF à 9 NF par jour.

Les inscriptions sont prises à la crèche.

Nous adressons à Mme Joubert, directrice de cette nouvelle crèche, nos souhaits de bienvenue à Fontenay-aux-Roses.

L'implantation de nouveaux groupes scolaires dans les différents quartiers de la ville, fait que, sauf rares exceptions, la distance maximum à parcourir du domicile jusqu'à l'école est inférieure à un kilomètre.

Ce n'est donc pas le bout du monde.

Pensez un peu aux petits enfants de la campagne qui chaque jour, par tous les temps, le long des routes désertes, s'en vont rejoindre la lointaine école de hameau.

Et dites-vous bien, papas et mamans, que le meilleur moment de la journée pour vos enfants, est celui où ils peuvent flâner un tout petit peu, en compagnie de leurs petits camarades, de leur maison jusqu'à l'école et de l'école à la maison, et qu'un peu de footing ne peut leur être que salutaire.

Et tirez-en la conclusion !

**Parents,
vous êtes
coupables !**

(Suite
de la première
page).

M. DOLIVET
Officier de la Légion d'Honneur,
Maire de Fontenay-aux-Roses

LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, rue Soufflot
PARIS-5^e — ODE. 36-94

BOIS - FER - TOLE

Entreprise BART

Travaux de :
Menuiserie - Serrurerie
Tôlerie

11, rue Jean-Jaurès
FONTENAY-aux-ROSES
ROB. 11-06

PEDICURE MEDICALE

Gisèle SOREL

Diplômée d'Etat

1, avenue de Paris
FONTENAY-aux-ROSES
(Seine)

Consultations sur rendez-vous
de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Sauf le vendredi
Tél. : ROB. 74-26

DECORATION
PEINTURE
VITRERIE

J. LORENZETTI

82, avenue Jean-Moulin
FONTENAY-aux-ROSES
(Seine) - Tél. : ROB. 22-60

Papier Peint - Ravalement
Peinture Pneumatique

MAÇONNERIE
ET TRAVAUX PUBLICS
Ent. FELIX BONCORPS

Maison fondée sous le même nom
depuis 1825
7, rue Laboissière
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 10-16

S. A. Raymond AUBRY et Cie

59, rue Boucicaut, FONTENAY-aux-ROSES - Tél. : ROB. 35-05

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - FUMISTERIE

Même maison : 119, avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE - ROB. 05-77

Siège social : 4, rue J.-B.-Dumay, Paris-XX^e - MEN. 65-94

AU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Toutes les personnes domiciliées à Fontenay-aux-Roses et âgées d'au moins 65 ans ont été invitées à participer au déjeuner offert par le Bureau d'Aide Sociale à l'occasion de la Journée Nationale du 29 octobre 1961 en faveur des vieillards.

De nombreuses personnes ont répondu à cette invitation et ont apprécié le menu suivant :

Assiette Anglaise
Roulé au fromage
Poulet rôti cresson
Pommes frites
Salade
Plateau de fromages
Pâtisserie fraîche
Café
— ○ —
Vins fins assortis
— ○ —
Cigarettes — Bonbons

qui a été servi dans le réfectoire du Collège d'Enseignement Général de Garçons, 6, avenue du Parc, mis gracieusement à la disposition du Bureau d'Aide Sociale par M. GANNAT, Directeur de ce Collège.

A l'issue de ce repas et pour clore agréablement cette journée, une séance récréative entièrement gratuite a été donnée à 15 heures dans la salle municipale des fêtes place Blanchet. Tous les Fontenaisiens désireux de manifester leur sympathie à nos aînés y ont été cordialement invités.

A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Mme MAUGENDKE, Directrice de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, Chevalier de la Légion d'Honneur, a quitté ses fonctions par suite de mise à la retraite.

Par décret du 13 juillet 1961, Mlle Marguerite CORDIER a été désignée pour la remplacer dans ces très importantes fonctions.

Nous souhaitons à Mme MAUGENDRE une longue et agréable retraite et à Mlle CORDIER la bienvenue dans notre ville et lui adressons nos plus vives félicitations pour sa nomination.

FONTENAY - IMMOBILIER

GUERIN

MEUBLES - CUISINE - LITERIE

VOITURES ET LITS D'ENFANTS

122, rue Boucicaut, FONTENAY-AUX-ROSES

Tél. : ROB. 11 - 20

Autobus : arrêt La Cavée

PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis la parution du numéro d'avril du Bulletin Municipal, les autorisations de construire ci-après ont été accordées dans la catégorie des habitations collectives :

Avenue Gabriel-Péri : 32 logements de 2 pièces et studios en location.

Avenue de Paris (angle de la rue Blanchard) : 27 logements en co-propriété ou location.

Rue Blanchard : 114 logements en co-propriété (la construction de ce collectif doit permettre le redressement de la voie près de la rue Georges Bronne).

Rue Jean-Noël Peinard (près de la passerelle) : 80 chambres (doit permettre l'assainissement du dernier tronçon de cette voie).

Boulevard de la République et rue des Ormeaux : 28 logements en co-propriété.

Avenue de Paris (près la nouvelle entrée du cimetière) : 8 logements en location.

Avenue du Marechal Foch (près du carrefour des Blagis) : 18 logements en co-propriété.

Sait-on que Fontenay-aux-Roses arrivait, à la fin de l'année dernière, au 5^e rang des communes de la Seine dont la population a enregistré, en pourcentage, les accroissements les plus importants depuis le recensement de 1954 ?

L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES COMMUNIQUE :

Bourg-la-Reine, le 18 septembre 1961.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration vient de décider la suppression de la recette buraliste, 113, rue Boucicaut à Fontenay-aux-Roses.

Vos administrés devront s'adresser désormais à la Recette locale des Impôts, 9, avenue Galois à Bourg-la-Reine, pour toutes les opérations qu'ils effectuaient précédemment au bureau de Fontenay.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur Principal,
signé : MIZOULE.

RADIO - TELEVISION

P. BOIS

12, rue Jean-Jaurès, 12

ROB. 44-81 - FONTENAY-AUX-ROSES

Agent officiel

THOMSON - SCHNEIDER

— Dépannages toutes marques —

CLINIQUE CHIRURGICALE

Conventionnée
par la Sécurité Sociale
les principales mutuelles S.N.C.F.

Ambulance jour et nuit

25, avenue Lombart
FONTENAY-aux-ROSES
ROB. 35-61

CHANTIER DE LA MAIRIE
CHARBONS
MAZOUT - BOIS
Kerdane - ESSENCE C
« BUTANE » « PROPANE »
« NAPHTAGAZ »

BARBANCE

9, pl. Général-de-Gaulle
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 11-45

G. CLEIFTIE

Assureur-Conseil

38, rue Ledru-Rollin
FONTENAY-aux-ROSES
14, rue GI-Delestraind
(PARIS (16^e))
Tél. : AUteuil 98-24

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
CADEAUX

M. VARNEROT

24, rue Boucicaut, 24
FONTENAY-aux-ROSES
Dépôt central
de journaux
Tél. : ROBINSON 23-10

Médailles d'honneur du Travail

Nos concitoyens dont les noms suivent ont obtenu récemment la Médaille d'Honneur du Travail :

Septembre 1961

MEDAILLE DE VERMEIL ET OR

Mme Lucienne BAUSSAIN, 29 bis, avenue Gabriel-Péri.

MEDAILLE DE VERMEIL

Mme Odette DELAGE, 12, rue André-Saël,
Mme Renee REDON, 23, avenue Gabriel-Péri,
Mme Lucienne VALLET, Les Buffets, Avenue du Maréchal Foch,

M. Jean FRUTIGER, 7, rue Blanchard,
M. Raymond GALLET, 5, ruelle des Richardes,
M. Roger GLADIEUX, 8, rue de l'Abbé-Grandjean,
M. Max REDON, 23, avenue Gabriel-Péri,
M. Lucien VIDE, 5, rue des Potiers,
M. Claudius JACOB, 42, avenue du Maréchal Foch.

MEDAILLE D'ARGENT

Mme Madeleine MUZARD, 2, rue Jean-Jaurès,
Mme Mathilde GUERINEAU, 7, rue Pierre-Curie,
Mme Marthe VERNEUIL, 21, rue Briand,
Mme Suzanne BERTRAND, 8, boulevard de la République,

M. Georges PERREVE, 53, rue Jean-Noël-Pelnaud,
M. Pierre HERMANT, 10, rue Ferdinand-Lot,
M. André BELAMIE, 98, rue Boucicaut,
M. Charles BILLARD, 11, rue Boris-Vildé,
M. François TANDE, 44, rue Boucicaut.

La Municipalité est heureuse, à cette occasion, de leur adresser ses bien vives félicitations.

Distinction honorifique

Nous sommes heureux d'informer les Fontenaisiens que Mme DOLIVET, Directrice de l'Ecole Maternelle du Centre, vient d'être nommée au grade de Chevalier des Palmes Académiques.

Qu'elle veuille bien accepter nos plus vives félicitations pour cette décoration amplement méritée.

« LA MUSIQUE VIVANTE »

La musique vivante est une méthode active d'éducation musicale. Elle a pour but, de développer et de discipliner les dons naturels de l'enfant en s'adaptant aux Exigences de la vie moderne. Elle entend faire une juste Evaluation des possibilités de chacun d'eux afin d'obtenir dans un minimum de temps de travail un maximum de progrès, de rendement !

Ces progrès rapides créent chez l'enfant un climat joyeux qui stimule, sa curiosité, son attention, son désir de connaître d'entendre de voir, de comprendre.

Nous avons créé à cet effet des cours spéciaux d'initiation musicale par :
LE SOLFÈGE MIME, LE PIANO, LE VIOLON, LE CHANT, LE PIPEAU.

L'enfant doit commencer à prendre part à ces cours avant d'aller à l'école, au moment où il n'est pas encore dispersé, agité, surchargé... Il sera alors très heureux d'apprendre à éduquer ses réflexes en disciplinant son activité naturelle : de changer graduellement son goût pour le « chahut » en chants rythmés et joyeux.

Sa curiosité, son imagination lui feront admirer et comprendre le petit camarade, la dame, le monsieur qui jouent si bien, qui chantent de si jolies chansons. Il vaudra essayer de les imiter.

Aidez-le sans le brusquer, guidez-le, encouragez-le.

POUR LES LOISIRS ET LE DEVELOPPEMENT DE VOS ENFANTS, INSCRIVEZ-LES A :

LA MUSIQUE VIVANTE

COURS MODERNES D'INITIATION MUSICALE

DIRECTION : Mlle CL. LUCIUS

Salle communale : 95, rue Houdan, Sceaux -- Ecrire : 33, rue de l'Yser ou Téléphoner : ROB. 16-48

Rue de l'Yser : le long du métro, côté Blagis.

Possibilité de leçons à domicile

COURS - LEÇONS SOLFÈGE MIME - PIANO - VIOLON - CHANT - DANSE

Madame BRULON

Masseuse Kinésithérapeute
Gymnastique correctrice
Rééducation - Pédicure
Diplômée d'Etat
Agréée par la Sécurité Sociale
9, rue des Potiers
entre av. Lombart et G.-Péri
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 87-11

Messageries Paris-Sud

LOCATION DE VEHICULES EXPEDITIONS PROVINCE - ETRANGER
TRANSPORTS DEMENAGEMENTS SERVICE QUOTIDIEN DE MESSAGERIES PARIS - BANLIEUE
24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES
Téléphone : ROBINSON 10-21

A. GRELOU
Succes : J. RAINAUD
PLOMBERIE SANITAIRE
COUVERTURE
CHAUFFAGE CENTRAL
9, rue Antoine-Petit, 9
FONTENAY-aux-ROSES

SERVICES DE GARDE**Docteurs****Pharmaciens**

29-10-61	Dr LORENTE Paço 9, rue des Potiers.	ROB. 87-12	FLECHIA, 44, av. de Paris, Châtillon MARTIN, 70, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 10-23
1-11-61			NAHMIAS-SARFATI, 87, av. G.-Péri Fontenay BESSE, 11, av. de Paris, Châtillon	ROB. 18-99 ALE. 10-34
5-11-61	Dr LORENTE Josiane 9, rue des Potiers.	ROB. 87-12	GOJARD, 49, rue G.-Péri, Châtillon	ALE. 10-78
11-11-61			NAHMIAS, 46, rue Boucicaut, Fontenay BLANLUET, 47, rue Béranger, Châtillon	ROB. 10-09 ALE. 23-54
12-11-61	Dr TRARIEUX 1, avenue de Verdun.	ROB. 83-83	MAGNAN ANGENSCHIEDT, Place de la Libération, Châtillon	ALE. 09-39
19-11-61	Dr AMIABLE 17, rue Jean-Jaurès.	ROB. 32-34	DENISOT CHAVEPEYRE, 104, rue Bou- cicaut JOREZ-ROLLAND, 81, av. M.-Berthelot Châtillon	ROB. 39-31 ALE. 79-47
26-11-61	Dr BENCHETRIT 7, rue Blanchard.	ROB. 07-47	FLECHIA, 44, av. de Paris, Châtillon MARTIN, 70, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 10-23
3-12-61	Dr BINEAU 18, rue Boris-Vildé.	ROB. 11-75	NAHMIAS-SARFATI, 87, av. G.-Péri Fontenay BESSE, 11, av. de Paris, Châtillon	ROB. 18-99 ALE. 10-34
10-12-61	Dr COLSON 126, rue Boucicaut.	ROB. 10-70	GOJARD, 49, rue G.-Péri, Châtillon	ALE. 10-78
17-12-61	Dr DELMAS 56, av. Général Leclerc.	ROB. 59-86	NAHMIAS, 46, rue Boucicaut, Fontenay BLANLUET, 47, rue Béranger, Châtillon	ROB. 10-09 ALE. 23-54
24-12-61	Dr DUCARRE 21, rue Ledru-Rollin.	ROB. 79-27	MAGNAN ANGENSCHIEDT, Place de la Libération, Châtillon	ALE. 09-39
25-12-61			MAGNAN ANGENSCHIEDT, Place de la Libération, Châtillon	ALE. 09-39
31-12-61	Dr FRUCHTER 79, avenue Gabriel-Péri.	ROB. 00-13	DENISOT CHAVEPEYRE, 104, rue Bou- cicaut JOREZ ROLLAND, 81, av. M.-Berthelot Châtillon	ROB. 39-31 ALE. 79-47

CHANTIER DE L'AVENIR
Tous combustibles
Kerdane - Primagaz
Propane - Butane
J. PAGES
117-119, rue Boucicaut
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 11-46

**ETABLISSEMENTS
LA MATIERE MOULEE**
Tous moulages pour
Industrie - Commerce
4, ruelle des Richardes, 4
FONTENAY-aux-ROSES
(Seine) - Tél. : ROB. 11-28

**Etablissements d'Horticulture
J. TIPHAINE**
7, av. de la Divis.-Leclerc
FONTENAY-aux-ROSES
Spécialité :
Tulipes - Glaieuls - Muguet

SAVEZ-VOUS QUE...

- que l'ASSOCIATION SPORTIVE FONTENAYSIENNE est devenue une réalité ;
- que trois disciplines sportives sont ouvertes à tous : VOLLEY BALL - FOOTBALL et NATATION ;
- que d'autres activités sont en voie d'organisation :

BASKET BALL - BOXE - EDUCATION PHYSIQUE
HAND BALL - JUDO - PING PONG ;

- que notre Association qui groupe déjà 120 membres actifs fait appel à toutes les « Bonnes Volontés » pour encadrer, diriger et encourager nos équipes de jeunes.

VOLLEY BALL

Des la naissance de l'A.S. Fontenaysienne, la section de volley ball prit corps et les entraînements commencèrent en juillet au Parc Municipal.

Les recrues de tous âges affluèrent rapidement et l'ossature de deux bonnes équipes apparut bientôt. Il faut d'ailleurs rendre hommage ici à M. BOUILLON car la plupart des nouveaux volleyeurs pour ne pas dire tous, venaient du gymnase qui continuait à fonctionner malgré le peu de moyens mis à l'époque à la disposition des athlètes. Deux transfuges de Châtillon, Jean SANSOULET et moi-même, quelques éléments extérieurs et le chiffre de 26 inscriptions était atteint.

Eien qu'insuffisamment préparées les deux équipes allèrent affronter leurs adversaires le dimanche 15 octobre. L'équipe I à Saint-Ouen, l'équipe II à Montrouge. Malgré un manque de cohésion certain, une nervosité de « débutants » l'équipe I battit le Billancourt Athlétique Club par 2 sets à 0. L'équipe de Saint-Ouen qui devait en principe nous recevoir ne s'était même pas dérangée pour tracer le terrain et monter le filet ! Elle fut évidemment battue par forfait, 4 points précieux pour l'A.S.F. I.

A.S.F. II faisait, elle, le périlleux déplacement de Montrouge dont l'équipe s'avère comme l'une des meil-

leures de cette poule. Elle fut battue 2-0, mais sauva l'honneur (2 - 1) devant S.C. Colombes II, filiale du Racing C.F. La leçon à tirer de ce premier dimanche de compétitions officielles est simple : beaucoup de bonne volonté ne suffit pas, il faut un entraînement soutenu et régulier, entraînement athlétique d'abord, technique surtout, et tactique. Peu à peu, les 2 équipes gagneront en cohésion et il devrait n'y avoir bientôt que peu de différence entre A.S.F. I et A.S.F. II.

L'entraînement a lieu le mardi après 20 h. au gymnase et le jeudi à 19 h.

Avis donc aux amateurs, car si nous recrutons encore 2 ou 3 éléments, même débutants, il sera possible d'engager une troisième équipe en championnat ; chaque volleyeur trouvera ainsi un groupe de son niveau ou il pourra jouer et je l'espère progresser.

La section féminine est en voie d'organisation. Pour l'instant, l'entraînement a lieu le mardi à 20 h. 30 au stade de Châtillon avec l'équipe féminine de ce Club. Là aussi la venue de quelques éléments permettra d'engager une équipe en championnat.

L.G. SIMONNET
Responsable du Volley Ball

FOOTBALL

Depuis le 15 septembre, nos footballeurs équipés de bleu et blanc, évoluent sur le stade municipal ou à l'extérieur. Pupilles - minimes - cadets - juniors - seniors et vétérans s'en donnent à cœur joie chaque dimanche. Tous sont animés d'un esprit sportif remarquable et portent fièrement nos couleurs. Certes, quelques séances d'entraînement sont encore nécessaires pour obtenir la cohésion qui fait la force d'une équipe, mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer que des résultats satisfaisants seront obtenus.

Fontenaysiens, venez nombreux au Stade du Panorama témoigner, par votre présence, l'intérêt que vous portez à nos joueurs ainsi qu'à leurs dirigeants

dont le but, rappelons-le, est d'assurer le développement physique des « Jeunes » et établir entre eux des relations de bonne camaraderie. Consultez chaque semaine le panneau d'affichage que la Municipalité a bien voulu mettre à notre disposition auprès du panneau administratif à l'entrée de la Mairie, venez encourager :

Le dimanche matin nos vétérans et seniors dans le « criterium » du dimanche matin.

L'après-midi : nos juniors et cadets dans les « championnats de Paris », nos minimes dans la « coupe intercommunale ».

NATATION

Les nombreux jeunes gens et jeunes filles amateurs de natation disposent de la piscine de Châtenay-Malabry le lundi de 18 à 19 h. ou le samedi de 12 à 13 h. Plusieurs classes (débutants, perfectionnement, entraînement aux compétitions) fonctionnent sous la direction de maîtres-nageurs diplômés.

Servir la cause du sport en général, c'est servir ses semblables, les encourager et les instruire.

Assurer aux Sociétés Sportives une aide efficace,

c'est faire œuvre de prévoyance, c'est armer notre jeunesse de force, de courage et de décision, c'est accroître la santé morale et physique de notre race.

R. BOURGUIGNON

Secrétaire Général de l'A.S.F.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser : au Centre Administratif, Mairie ; au Secrétaire Général de l'A.S.F., 12, route du Panorama, tél. : ROB. 54-96.

**HEURES DE PASSAGES DES METROS EN DIRECTION DE PARIS
A LA GARE DE FONTENAY-AUX-ROSES**

SEMAINE				Heures	DIMANCHE				Heures					
			56	36	16	5				44	16	5		
			52	36	16	6				58	34	09	6	
			22	12	02	7				43	21	7		
54	43	32	27	16	05	8				45	25	04	8	
	54	40	45	25	09	9				45	25	05	9	
			45	25	05	10				45	25	05	10	
			45	25	05	11				45	25	05	11	
			45	25	05	12				45	25	05	12	
			45	25	05	13				45	25	05	12	
			45	25	05	14				44	25	05	13	
			45	25	05	15	59	45	30	15	00	14		
			45	25	05	16				59	39	19	15	
			45	25	05	17				59	39	19	16	
			45	25	05	17				49	36	19	17	
			41	21	03	18				52	37	22	07	18
			43	21	01	19				52	37	22	07	19
			57	27	03	20				42	23	07	20	
				57	27	21				42	20	02	21	
				57	27	22				43	20	04	22	
					40	23				57	27	02	23	
					21	0						21	0	

Dernier train direction Paris : 0 h. 21

**CLINIQUE
D'ACCOUCHEMENTS
DE
FONTENAY-aux-ROSES**

Conventionnée
par la Sécurité Sociale
**ACCOUCHEMENT
SANS DOULEURS**
19, av. Maréchal-Gallieni
ROB. 22-13

ELECTRICITE AUTOMOBILE

POINT DE VENTE « SOLEX »
ACCUMULATEURS « TUDOR »
ALLUMAGE - CARBURATION
REGLAGE DE PHARES
LAGARDE, BODIN & Cie
61, av. Georges-Clemenceau
SCEAUX (Seine)
ROBINSON 33-08
ESA N° 75-219
**AUTO-RADIO
VENTE - MONTAGE**

**MAÇONNERIE
EN TOUS GENRES**

E. VERARDO
ciment moulé
clôtures préfabriquées
bordures d'allées - garages
14, rue des Moulins-à-Vent
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 29-18

JUDO-CLUB OLYMPIC

CULTURISME

(Jean Vareilles)
Place de la Gare
(Face Métro)
FONTENAY-aux-ROSES
ROB. 82-82 (à partir de 14 h.)

Commerce local

Nous apprenons avec plaisir que le petit centre commercial situé 17, Avenue Lombart, va être doté prochainement d'une boulangerie et d'une pharmacie.

Voilà certes une excellente nouvelle pour la population de ce nouveau secteur jusqu'alors particulièrement défavorisé.



RENAULT

LECONTE-COLLET

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS

8 et 11, AVENUE PASTEUR

BAGNEUX TEL. : ALE 99-20

Agence à FONTENAY-AUX-ROSES
Garage CARNOT 29 rue d'Estienne d'Orves

ROB. 11-17